



SOCLE DE CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Objectif › certifier ses compétences avec CléA

CLÉA[®], le socle de connaissances et de compétences professionnelles inscrit dans la loi du 5 mars 2014, se définit comme l'ensemble des connaissances et compétences qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur professionnel, doit maîtriser, afin de favoriser son employabilité, sa mobilité et son accès à la formation professionnelle.

CléA est une certification officielle et professionnelle reconnue dans tous les secteurs d'activité et délivrée par les branches professionnelles.

Une démarche en 4 étapes :

- › Vous informer
- › Repérer vos acquis
- › Si nécessaire, renforcer vos compétences par un programme de formation personnalisé
- › Obtenir le certificat CléA

7 domaines CléA

S'exprimer en français

Calculer, raisonner

Utiliser les outils informatiques

Respecter les règles et travailler en équipe

Travailler seul et prendre des initiatives

Avoir l'envie d'apprendre

Maîtriser les règles de base :
hygiène, sécurité, environnement



Le GRETA un réseau habilité de proximité

- › Des évaluateurs habilités et formés
 - › Des sites d'évaluation sur l'ensemble du territoire
 - › Une solide expertise de l'accompagnement des parcours et de la formation
 - › Une démarche d'évaluation qui mobilise des compétences en action
 - › Une offre de formation sur mesure

POUR LES ENTREPRISES

- › Développer les compétences des salariés
- › Accompagner la **polyvalence** et l'**autonomie**
 - › S'adapter aux **évolutions** technologiques et réglementaires
 - › Favoriser la **mobilité** interne
- › **Fidéliser** les salariés et les clients

POUR LES INDIVIDUS

- › Valoriser et faire reconnaître ses compétences par une **certification reconnue**
- › Consolider ses **connaissances**
- › Gagner en autonomie et en efficacité
 - › Favoriser son employabilité et son **évolution professionnelle**

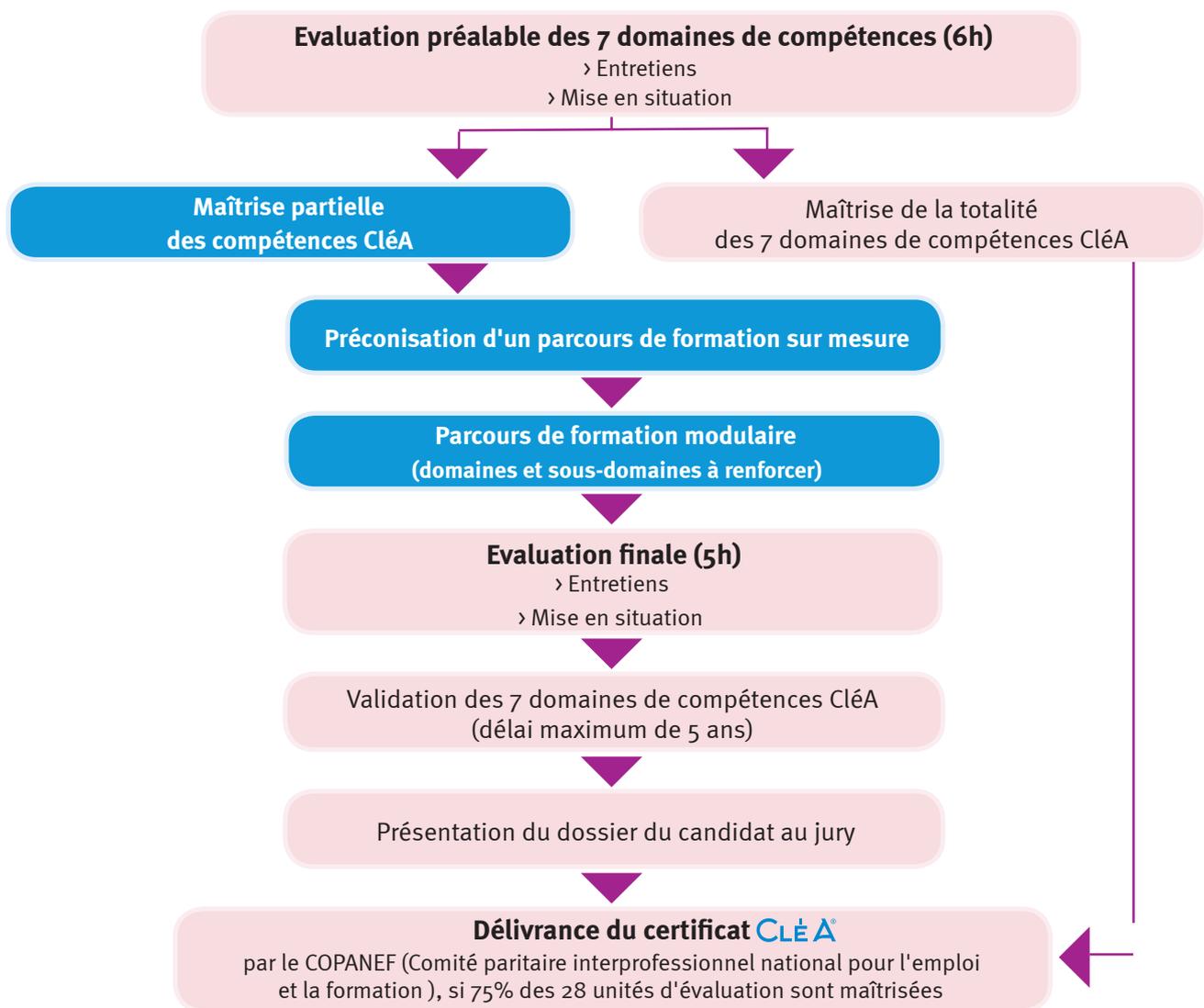
Réseau GRETA : habilité par





SOCLE DE CONNAISSANCES ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES

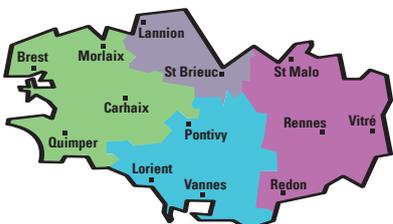
Notre prestation d'accompagnement



Financement des étapes de la certification CLÉA

La prestation d'évaluation (préalable et finale) et le parcours de formation peuvent être financés :

Compte Personnel de Formation, plan de formation, Congé Individuel de Formation, période de professionnalisation, dispositif Compétences Clés ...



Greta des Côtes d'Armor
 T 02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

Greta de Bretagne Occidentale
 T 02 99 90 15 18
greta.bretagneoccidentale@ac-rennes.fr

Greta Est Bretagne
 T 02 99 22 63 64
greta.estbretagne@ac-rennes.fr

Greta de Bretagne Sud
 T 02 97 87 15 60
greta.bretagnesud@ac-rennes.fr